

Description du produit

Nettoyant, raviveur et conditionneur pour bois extérieur spécialement formulé pour redonner leur aspect d'origine aux surfaces en bois nu ou traité et détériorées par les intempéries.

Sans altérer le bois, le produit détache les fibres grises. Il élimine également les taches de rouille sur le bois et la maçonnerie en plus de nettoyer les matières composites. Sans odeur, il conditionne le bois en améliorant la pénétration et l'adhérence de la nouvelle teinture, du revêtement ou du protecteur.

Il peut aussi servir à nettoyer les parements de vinyle et d'aluminium de divers contaminants.

Avantages

- Facile à utiliser.
- N'altère pas la couleur ni la nature du bois et lui redonne son aspect d'origine.
- Nettoie et ouvre les pores du bois pour une pénétration et une adhérence maximales de la teinture.
- Sans odeur; ce produit ne laisse aucun résidu.
- Rinçage à l'eau.
- Produit biodégradable et sans danger pour l'environnement. La biodégradabilité du produit a été déterminée conformément à la ligne directrice 301 de l'OCDE.

Couleur disponible

771-333 limpide

Projets

Environnement

Extérieur seulement.

Utilisation

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Sites résidentiels et commerciaux.

Surfaces horizontales et verticales : bardeaux, parements, patios en bois, clôtures, portes, fenêtres, volets, etc.

Surfaces

Bois nu ou déjà traité exposé aux conditions climatiques.

Remarques

Protéger les surfaces adjacentes qui pourraient être affectées par le produit.

Les surfaces peuvent devenir glissantes lorsqu'elles sont mouillées.

Manipuler avec soin : Porter des gants de caoutchouc, un tablier et des lunettes protectrices. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.

Ne pas mélanger à d'autres nettoyants ou à de l'eau de Javel.

Ce produit n'enlèvera ni la teinture solide ni la peinture.

Ne pas mélanger à d'autres peintures ou diluants.

Garantie limitée : PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Caractéristiques techniques (21 °C (70 °F))

Aspect

Limpide

Niveau de lustre

Sans objet

- Reflet à 60° : sans objet
- Reflet à 85° : sans objet

Composition

- Diluant : eau
- Liant : aucun
- Agent actif : acide oxalique

Temps de séchage*

- Laisser sécher la surface 24 heures par temps chaud et sec avant d'appliquer une teinture, un protecteur ou un revêtement d'extérieur.

Taux d'étalement par couche

3,78 L : Après dilution, peut traiter entre 150 et 185 m² (1700 à 2000 pi²)

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 : < 1 g/L

* Quantité non détectable avec la méthode d'essai 24 de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA).

Solides en volume* 3 %

Inflammabilité Ininflammable

*Données techniques à partir du : 771-333



Préparation des surfaces

Les surfaces doivent être propres et sèches.

Enlever saleté, poussière, huile, cire, et tout autre contaminant de surface.

Si le bois exsude de la résine, gratter l'excès et nettoyer la surface avec de l'alcool ou un diluant à peinture.

Protéger les surfaces adjacentes qui pourraient être affectées par le produit.

Pulvériser de l'eau sur la végétation environnante avant et après le traitement.

– Avant d'utiliser le produit, faire un essai sur une petite surface afin de s'assurer qu'il n'affectera pas la couleur.

Humecter les surfaces à traiter avant l'application.

Préparation du mélange

Diluer 1 volume de produit dans 4 volumes d'eau dans un contenant en plastique (Ne pas utiliser de contenant en métal). Toujours ajouter le produit dans l'eau et non le contraire.

Bien brasser le mélange sans faire d'éclaboussures.

Application

Attention! Les surfaces peuvent devenir glissantes lorsqu'elles sont mouillées.

Faire un test sur une petite surface afin de vérifier le résultat.

Appliquer généreusement et uniformément le mélange à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau, d'un pulvérisateur de jardin, d'une brosse ou d'une vadrouille.

Laisser agir 15 minutes. Au besoin, réappliquer pour garder la surface humide puis broser avec une brosse à poils durs.

Rincer la surface à l'aide d'un jet d'eau à haute pression (max. 3400 kPa - 500 lb/po2). Maintenir la buse d'arrosage à 30 cm (12 po) de la surface pour que le traitement soit pleinement efficace. Répéter si nécessaire.

Après le séchage, un ponçage final pourra être requis sur les surfaces en mauvais état. Si des taches luisantes sont encore visibles, poncer la surface dans le sens du grain du bois à l'aide d'un papier abrasif de grade approprié : 60-80 pour les planchers ou 80-120 pour les murs.

Pour plus d'informations, visiter le site www.sico.ca ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT !** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTEES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les bruines de pulvérisation.

PROVOQUE DES BRÛLURES. DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS.

CONTENU NOCIF. Ne pas mélanger avec de l'alcali. Ne pas avaler. Manipuler avec soin. Utiliser des gants imperméables résistant aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque l'aération est inadéquate.

PREMIERS SOINS : Contient : Acide oxalique. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Entretien des surfaces

Appliquer un revêtement de protection sur les surfaces sèches.

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Sico, est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc.

Recommandations

Conditions d'application

Température : 10 à 32 °C (50 à 90 °F)
(idéale 20 °C ± 5 °C [68 °F ± 9 °F])

Humidité relative : Idéale entre 15 et 55 %, maximum 85 %.

Outils

- Contenant de plastique pour le mélange, bâches de protection, balai à poils durs, pulvérisateur de jardin et laveuse à haute pression.

- Porter des gants et des lunettes de sécurité.

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

Entreposage et transport

Conserver dans un endroit sec, entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F). Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 3 ans à compter de la date de fabrication. **PROTÉGER CONTRE LE GEL.**

Élimination des résidus

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.